

**Département des
Pyrénées Orientales**

**COMMUNE DE BOMPAS
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt et le 8 octobre

Le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu de ses délibérations sous la présidence de Madame Laurence AUSINA, Maire

Date de la convocation : le 30 septembre 2020

Etaient présents : Mesdames et Messieurs MALE Didier, ARANEGA Carmen, RUMEAU Jérôme, VIEGAS Marie-Josée, GUILLAUME Gilles, PICORNELL Marina, FRANCHET Jean-Francis, TROTIN Sylvie, GUY Fernand, SERRIE Jean-Pierre, LAFRANCAISE Yolande, GONZALVEZ Colette, TEXTORIS Dominique, MONELLS Christophe, MARY Bernard, DARNER Marie, CAMPS Claude, COLMENERO Carole, CATHALA Jérôme, TREMOUILLE Arnaud, BEZAULT Alexandre, FERRER Lucy, TILLOIS Pierre, GRIEU Alain, LESIEUR Brigitte, CUGULLERE Michel, DE VOLONTAT Philippe

Absents excusés : Monique MORELL ayant donné procuration à Brigitte LESIEUR

Secrétaire de Séance : Pierre TILLOIS

Objet : 2020/07/15 : Désignation du représentant de la commune à la SEM Crématiste Catalane

Matière : **Affaires générales**

Rapporteur : Mme le Maire

Suite au renouvellement du Conseil Municipal, il est nécessaire de procéder à la désignation du représentant qui siègera au conseil d'administration de la SEM Crématiste Catalane.

Cette désignation s'effectue parmi les membres élus au conseil municipal sur la candidature déposée par les différentes listes. Les différents groupes ont été invités à déposer leur liste auprès de Mme le Maire.

Mme le Maire propose la répartition suivante :

M. Gilles GUILLAUME : Représentant titulaire

Il n'est pas nécessaire de désigner un élu suppléant.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal :

Article 1 : **DESIGNE M. Gilles GUILLAUMES** comme représentant de la commune qui siègera au conseil d'administration de la SEM Crématiste Catalane

Article 2 : **AUTORISE** Madame le Maire à signer tout acte utile permettant la mise en œuvre de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Vote

Pour : 26

Contre

Abstention : 3 (A.GRIEU, M.MORELL, B.LESIEUR)



Pour extrait certifié conforme
Mme le Maire

Laurence AUSINA

PUBLIÉ LE... 09 SEP. 2020